

2017/CP79

Wallonie : les Partenaires sociaux souhaitent la poursuite des efforts pour le redéploiement wallon et le respect de la concertation

Ce mercredi 19 juillet, Messieurs Olivier CHASTEL et Benoît LUTGEN, respectivement Présidents du MR et du CDH, dans le cadre de leurs discussions en vue de former un nouveau Gouvernement wallon, ont rencontré les Interlocuteurs sociaux réunis au sein du Conseil économique et social de Wallonie – le CESW.

Les Interlocuteurs sociaux se sont réjouis du fait que, dans le cadre des discussions actuellement en cours, la priorité a été donnée à l'échange de vue avec les partenaires sociaux. Ceux-ci ont en effet souligné l'importance de la concertation entre le Gouvernement et le Groupe des Partenaires Sociaux Wallons (GPSW) qui s'appuie sur les structures de la fonction consultative, particulièrement le CESW. Ils ont pu constater avec satisfaction que cette importance est également accordée par les acteurs politiques qui se trouvaient ce jour autour de la table.

Les mécanismes de concertation ont fonctionné avec des résultats positifs indéniables depuis pas mal de temps : les consensus entre Partenaires sociaux et entre ceux-ci et les décideurs politiques ont abouti à la définition des grands axes stratégiques et à leur mise en œuvre.

La situation économique et sociale de la Wallonie, mais aussi celle de l'environnement ou de la trajectoire budgétaire appellent à une poursuite sans relâche des efforts en vue du redéploiement de la Région notamment au travers des actions portant sur la poursuite du Plan Marshall 4.0, son évaluation, la politique industrielle et d'innovation, la reprise par la Wallonie du paiement des allocations familiales, le vieillissement de la population, la mobilité des personnes et des biens, le logement, l'énergie, sans oublier l'enseignement où une amélioration de la qualité devrait être apportée par le Pacte d'excellence.

Les interlocuteurs sociaux insistent pour que les dossiers en cours soient poursuivis et ont pris acte que le Gouvernement mènera une politique alliant la continuité et la rupture, qui s'appuie sur les mécanismes positifs mis en place et qui prévoit par ailleurs des évaluations et des réorientations de ce qui est perfectible.

Les Interlocuteurs sociaux et les Présidents des deux partis ont convenu d'organiser rapidement et périodiquement des rencontres ultérieures en vue d'assurer le dialogue social sur base d'un texte proposé par une probable nouvelle majorité. En temps utile, ces échanges porteront également sur les points plus techniques de mise en œuvre de la politique.

Le Conseil économique et social de Wallonie est l'organisme régional de concertation et de consultation qui réunit les représentants des organisations patronales et syndicales.

Véritable plate-forme de la concertation sociale, le CESW exerce 3 missions visant à favoriser le développement économique et social de la Wallonie. Trois responsabilités qui interagissent pour déboucher sur une aide à la décision du pouvoir politique.

- *Le CESW rend des avis sur les thématiques économiques et sociales prises au sens large.*
- *Le CESW organise la concertation entre partenaires sociaux, d'une part, et entre ceux-ci et le Gouvernement, d'autre part*
- *Le CESW assure le «Secrétariat» de conseils spécialisés*

Suivez l'actualité du CESW sur les réseaux sociaux :



@ceswallonie



ceswallonie



Conseil économique et social de Wallonie